

BUDGET DE LA VILLE DE VITRÉ

Édito

LE FAIT NOUVEAU ET SES RÉPERCUSSIONS

Les dotations de l'État sont en forte baisse : dès 2017, 1,5 million d'euros en moins chaque année pour Vitré.

Face à cette situation, beaucoup de villes baissent leurs investissements, ne remplacent pas les départs à la retraite. Peu de villes ont augmenté pour le moment leur fiscalité, compte-tenu des engagements de la campagne des municipales de 2014.

Que fait Vitré face à cette situation nouvelle ?

Nous protégeons le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises.

Pour la 13^e année, nous maintenons les mêmes taux de taxe d'habitation et d'impôt foncier bâti. D'après la Direction des Finances Publiques, ces taux se situent en moyenne entre 20 et 30 % au-dessous des taux des villes comparables.

Nous accroissons légèrement notre niveau d'investissement.

Nos priorités portent bien sûr :

- sur la rénovation du patrimoine et sur la réhabilitation des immeubles en cœur de ville
- sur le pôle d'échange multimodal et en 2016 la construction d'un bâtiment de 3 000 m² qui permettra d'accueillir des activités en centre-ville (entreprises tertiaires et professions médicales)
- sur l'accroissement de l'offre de logements dans les secteurs de la Massonnais, de Beauvais, de Pont Billon et de la zone du Parc.

Nous renforçons le mieux vivre et la vitalité des activités éducatives, culturelles et sportives.

Sur les 21 millions du budget de fonctionnement (hors financement de l'investissement), près de 10 millions sont consacrés aux domaines de l'éducation, du sport et de la culture. C'est plus que la totalité de la taxe d'habitation et du foncier bâti (7,5 millions d'euros).

Tout cela est rendu possible sans pénaliser le long terme et malgré la baisse subie de la dotation de l'État, grâce au bon état des finances de la commune et des reversements de fiscalité importants reçus de Vitré Communauté.

Pierre Méhaignerie
Maire de Vitré

2015

BUDGET
38 998 848 €

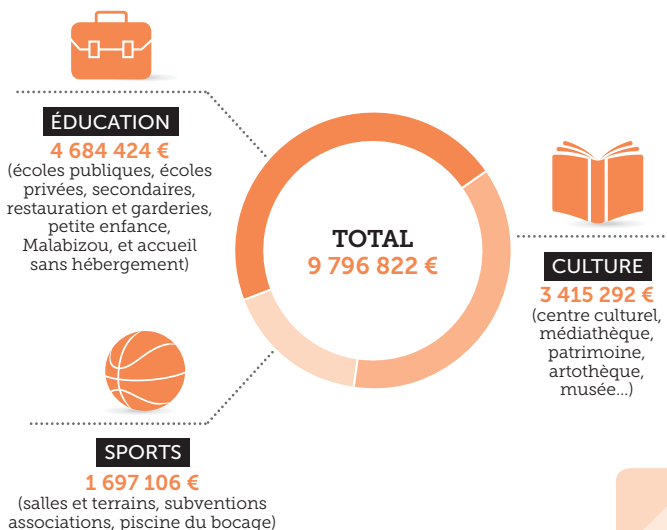
FONCTIONNEMENT
26 802 259 €

INVESTISSEMENT
12 196 589 €

Le budget primitif (reprenant les résultats et les reports de l'exercice 2014) a été présenté par le maire le 12 mars dernier et approuvé par le conseil municipal (4 voix contre : élus de la liste «Osez l'avenir»). Il reprend les principes définis lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 15 janvier 2015.

ZOOM

Les secteurs éducatif, culturel et sportif représentent 45,49 % des dépenses réelles de fonctionnement (hors financement de l'investissement) ou 56,14 % des recettes fiscales et plus que les attributions de Vitré Communauté.



Le budget de fonctionnement

Qu'est-ce qu'un budget de fonctionnement ?

Il regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services. Il progresse globalement de 1,79 % par rapport à 2014.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE (BUDGET GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À
26 802 259 €

TOTAL 2014 :
 26 330 000 €

RÉSERVE

527 000 €

Somme disponible pour effectuer des ajustements de crédits en cours d'année, financer des dépenses imprévues et éventuellement entreprendre des travaux nouveaux.

INTÉRÊTS D'EMPRUNTS

493 000 €

Baisse des taux des emprunts révisables.

SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS

4 181 000 €

Dont participation financement CCAS : 902 000 €. Gestion petite enfance (mandatement centre social) : 354 000 €. Subvention centre social : 381 000 €. Subventions associations autres : 1 132 000 €. Écoles privées : 1 019 600 €.

AUTOFINANCEMENT

5 270 000 €

Dont la dotation aux amortissements de 1 834 000 €, le reste soit 3 436 000 € correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses. Le tout représentant la somme transférée en investissement pour assurer :

- le remboursement du capital des emprunts (1 823 000 €).
- le financement des investissements nouveaux (3 447 000 €).

DÉPENSES

FRAIS DE PERSONNEL

9 822 000 €

+ 0,6 % par rapport aux prévisions 2014 (mais + 4,1 % par rapport aux réalisations). Ces frais intègrent :

- la mise en place des rythmes scolaires pour l'enseignement public en année pleine.
- la revalorisation des emplois de catégorie C au 1^{er} janvier 2015.
- la création d'un poste d'accueil au musée.
- le financement de la mutualisation du poste de directeur général avec Vitré Communauté.

DIVERS

6 509 000 €

En baisse de 2,57 % par rapport à 2014. Il a été demandé aux services de faire des économies sur le fonctionnement afin d'amortir les effets des baisses de dotations d'État. Cette somme intègre :

- Achat de fournitures : 1 445 336 € (dont travaux en régie : 490 700 €).
- Électricité : 639 700 €.
- Eau : 65 880 €.
- Chauffage : 363 450 €.
- Dépenses d'entretien : 629 434 €.
- Impôts et taxes : 291 572 €.
- Carburants : 156 800 €.
- Assurance : 201 060 €.
- Frais postaux et télécom : 177 250 €.
- Prestations de services : 506 391 €.
- Alimentation : 403 450 €.
- Frais d'impressions : 296 745 €.
- Honoraires versés : 446 800 €.

36,65 %

PERSONNEL
 9 822 K€ (9 763 K€)*

1,96 %

RÉSERVE 527 K€ (84 K€)*

24,29 %

DIVERS fournitures, prestations
 6 509 K€ (6 681 K€)*

1,84 %

INTÉRÊTS 493 K€ (546 K€)*

15,60 %

SUBVENTIONS, participations
 4 181 K€ (4 183 K€)*

19,66 %

AUTOFINANCEMENT BRUT
 5 270 K€⁽¹⁾ (5 073 K€)*

⁽¹⁾ dont amortissements 2014 : 1 834 milliers d'euros

RECETTES

RECETTES FISCALES
17 448 K€ (17 335 K€)*

65,09 %

RECETTES FISCALES

17 448 000 €

- Les taxes communales 2015 (à taux constants) progressent de 2,44 % et s'élèvent à 6 725 619 €.
- Le reversement de Vitré Communauté reste stable (seule la dotation de solidarité communautaire évolue) :
 - Attribution de compensation : 8 584 000 €.
 - Dotation de solidarité : 1 077 000 €.
 - Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales : 162 000 €.
- Autres taxes :
 - Taxe additionnelle aux droits de mutations (stable) : 450 000 €.
 - Taxe sur les emplacements publicitaires : 103 000 €.
 - Allocations compensatrices versées par l'État : 346 381 €.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

1 744 000 €

Dotation forfaitaire versée par l'État. Il s'agit de la seconde année de baisse de cette dotation.

DIVERS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

4 537 000 €

- Autres subventions reçues de l'État :
 - Dotation de solidarité urbaine : 210 000 €.
 - Autres aides (DRAC, rythmes scolaires) : 118 800 €.
- Participations :
 - Autres communes (enseignement) : 109 000 €.
 - Vitré Communauté (culture) : 310 000 €.
 - CAF (enfance) : 105 000 €.
 - Subventions Département : 209 345 €.
 - Subventions Région : 22 000 €.
- Divers :
 - Locations de bâtiments : 599 900 €.
 - Remboursements salaires et charges : 109 200 €.
 - Taxe sur l'électricité : 410 000 €.
 - Droits de stationnement et de place : 188 100 €.
 - Travaux en régie : 727 700 €.
 - Produits divers de gestion : 132 470 €.
 - Excédents budgets annexes : 1 092 278 €.

PRODUITS DES SERVICES

1 267 000 €

Il s'agit du produit de ventes de prestations proposées par la Ville tel que :

- Restaurants scolaires : 500 000 €.
- Restaurant social (RPA) : 200 000 €.
- Garderies : 50 000 €.
- Entrées centre culturel : 185 000 €.
- Entrées musées : 47 500 €.
- Concessions cimetières : 40 000 €.
- Fourrière automobile : 24 000 €.
- Accueil péri-scolaires : 24 000 €.

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
1 744 K€ (2 165 K€)*

6,51 %

DIVERS, subventions participations reçues (hors régie)
4 537 K€ (3 690 K€)*

16,93 %

PRODUITS DES SERVICES
1 267 K€ (1 243 K€)*

4,73 %

Excédent 2014
1 806 K€ (1 897 K€)*

6,74 %

EXCÉDENT ANTÉRIEUR

1 806 000 €

Reprise de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2014 (après affectation en section d'investissement). Cette somme permet d'équilibrer le budget 2015.

* Chiffres BP 2014 (BP +BS en raison des élections, le budget avait été voté en tout début d'année et il avait été établi un budget supplémentaire après le vote du compte administratif. En 2015, les 2 documents sont fondus en un seul).

Le budget d'investissement

Qu'est-ce que le budget d'investissement ?

Cela regroupe les dépenses constituant un accroissement de la valeur du patrimoine :

- › acquisition de terrains
- › acquisition de gros matériel
- › travaux d'équipements nouveaux (voirie, bâtiments, réseaux ou réhabilitation du patrimoine : enceinte, château, églises...).

Le montant des travaux nouveaux inscrits au BP est de 10 373 048 € auxquels s'ajoutent des reports (en travaux divers) à hauteur de 6 302 404 €.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE (BUDGET GÉNÉRAL) S'ÉLÈVE À **12 196 589 €**
TOTAL 2014 : 13 229 000 €

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

1 823 000 €

Remboursement du capital des emprunts prévu en 2015.

VOIR LA CARTE DES NOUVEAUX PROJETS EN PAGES 6-7.



DÉPENSES

ACQUISITIONS ET TRAVAUX DIVERS

10 373 000 €

Il s'agit des investissements nouveaux ou compléments de financements inscrits au BP 2015 dont le détail figure ci-dessous :

CULTURE ET PATRIMOINE

582 402 €

CULTURE : 274 802 €

- › Matériel centre culturel.
- › Matériel et œuvres artothèque.
- › Travaux médiathèque.
- › Aménagement salles exposition musée et acquisition de matériel et mobilier pour expositions.

PATRIMOINE : 307 600 €

- › Travaux enceinte ville.
- › Début travaux Château : tour sans nom et courtine Nord.
- › Grosses réparations églises, monuments historiques, petit patrimoine.

ÉDUCATION

324 812 €

- › Grosses réparations bâtiments.
- › Matériel et mobilier + informatique et téléphonie.
- › Travaux étanchéité Jean Guéhenno, verrière école maternelle Château.
- › Menuiseries et toiture école primaire Château (1^{ère} tranche).
- › Travaux restaurants écoles du Château et Jean Guéhenno.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

691 028 €

BÂTIMENTS, ÉCLAIRAGE : 544 000 €

- › Éclairage public.
- › Grosses réparations bâtiments et logements de fonction.
- › Travaux accessibilité bâtiments.

ADMINISTRATION, INFORMATIQUE :

147 028 €

- › Mobilier, matériel et copieurs pour l'ensemble des services.
- › Logiciels et matériel informatique pour l'ensemble des services.
- › Câblage et passage fibre optique.
- › Téléphonie pour l'ensemble des services.
- › Complément informatisation médiathèque.

SPORTS

76 071 €

- › Fin des travaux du stade municipal.
- › Grosses réparations aux bâtiments sportifs.
- › Acquisition de matériel sportif.
- › Travaux salle de basket et stand de tir Aurore.

PARC DES EXPOSITIONS

5 880 €

- › Acquisitions matériel entretien.
- › Matériel divers.

AMÉNAGEMENT URBAIN

8 577 807 €

OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN : 7 066 827 €

- › Aide au privé FIH.
- › Pôle d'Échange Multimodal (3^e tranche).
- › Acquisitions immeubles et divers terrains.
- › Études AVAP, PLU...
- › Aide au logement social.

VOIRIE : 884 480 €

- › Jalonnement directionnel.
- › Signalisation horizontale et verticale.
- › Réfection diverses rues.
- › Réfection des trottoirs.
- › Pistes cyclables (programme Ville).
- › Grosses réparations voirie urbaine et rurale.
- › Création d'un parking rue Pierre et Marie Curie.
- › Travaux d'aménagement rue de Rennes.
- › Acquisition d'un véhicule utilitaire.

RÉSEAUX, PROPRIÉTÉ URBAINE : 429 000 €

- › Renforcement et renouvellement réseau eaux pluviales.
 - › Acquisition de matériel pour le service propreté (balayeuse).
 - › Crédit pour changement de conteneurs (aménagement des points de collecte).
- ESPACES VERTS : 197 500 €**
- › Plantations nouvelles et création espaces verts.
 - › Travaux jardin du Parc (mur de clôture bd de Châteaubriant).
 - › Mobilier urbain et jeux.
 - › Acquisition d'une tondeuse autoportée.

SÉCURITÉ

27 000 €

- › Acquisitions véhicule, équipements de protection, arme.

ÉQUIPEMENT SOCIAL

88 000 €

- › Construction multi-accueil petite enfance à la Fleuriais (honoraires).
- › Mobilier accueil périscolaire.

RECETTES

Remboursement
des EMPRUNTS
1 823 K€
(1 798 K€ + 1 610 K€)*

ACQUISITIONS
et TRAVAUX DIVERS
10 373 K€ (9 821 K€)*

* Chiffres BP 2014

AUTOFINANCEMENT
BRUT
5 270 K€ (4 670 K€)*
dont amortissements
1 834 K€ (1 382 K€)*

AUTOFINANCEMENT
NET
3 447 K€

EMPRUNT
2 500 K€
(2 570 K€ + 1 256 K€)*
Autres : 200 K€

DIVERS 242 K€ (1 287 K€)*

SUBVENTIONS
2 500 K€ (1 956 K€)*

FCTVA
1 484 K€ (1 490 K€)*

* Chiffres BP 2014

AUTO-FINANCEMENT BRUT

5 270 000 €

Somme affectée au financement de l'investissement. Elle est composée des amortissements : 1 834 000 € et de l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses : 3 436 000 €.

EMPRUNT

2 700 000 €

La Ville empruntera 2 500 000 € pour le financement de ses investissements plus un emprunt pour constitution de réserve foncière de 200 000 €.

DIVERS

242 000 €

Constitués par la taxe d'aménagement, le produit des amendes de police...

SUBVENTIONS

2 500 000 €

Subvention apportée par Vitré Communauté au financement du PEM dont la totalité sera affectée au budget 2015.

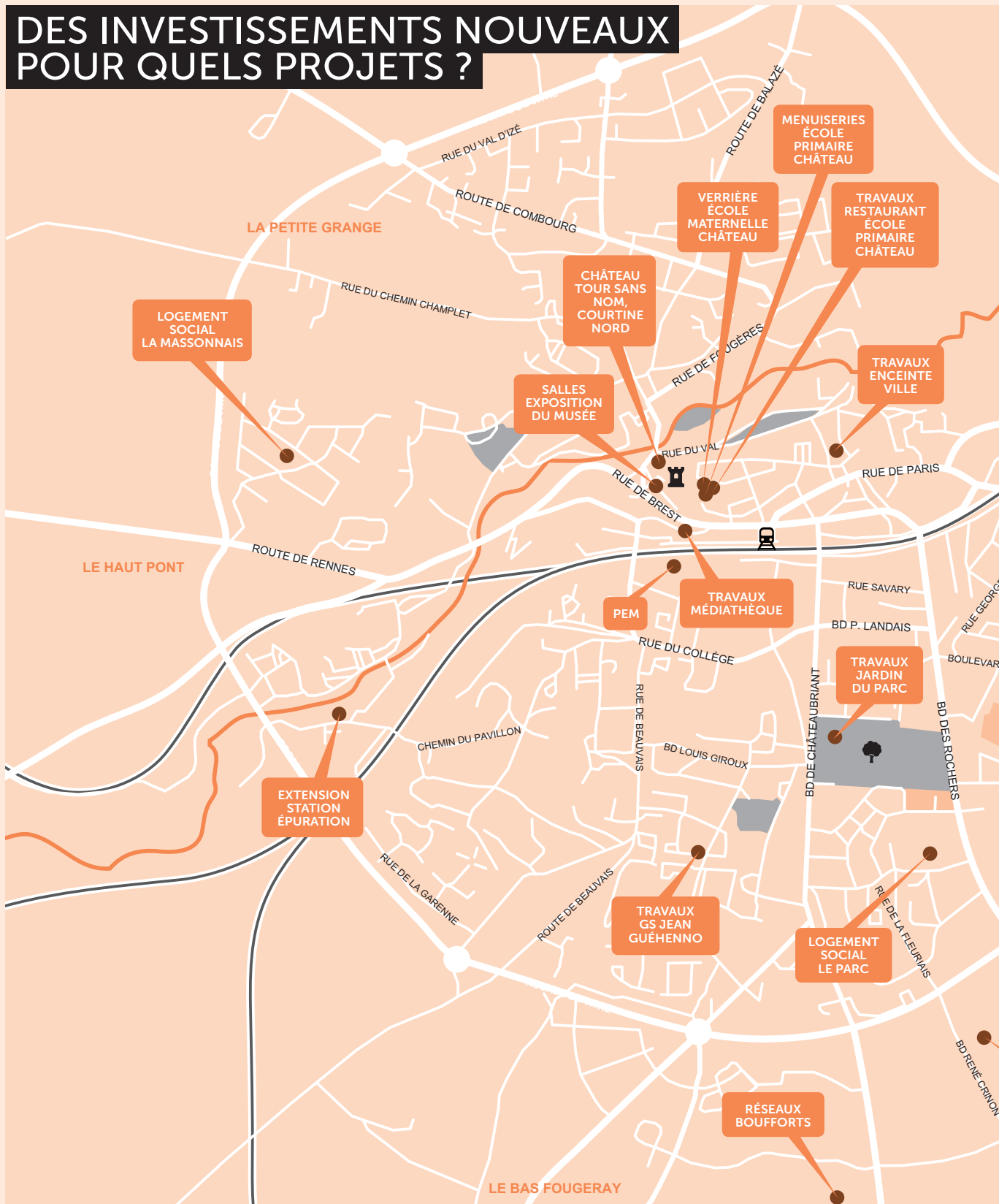
FCTVA

1 484 000 €

Remboursement par l'État de la TVA acquittée sur les investissements 2014 (il s'agit d'une subvention forfaitaire et non d'un remboursement intégral).

Le budget d'investissement (suite)

DES INVESTISSEMENTS NOUVEAUX POUR QUELS PROJETS ?





Les budgets annexes

Cinq domaines font l'objet de budgets spécifiques

ASSAINISSEMENT

2 239 050 €

DONT FONCTIONNEMENT : 617 252 €
ET INVESTISSEMENT : 1 621 798 €.

Travaux programmés :

- Station épuration : début des travaux du doublement, montant du programme : 7 millions d'euros.
- Mise en conformité réseaux : 45 000 €.
- Réseau des Boufforts : 600 000 € (total du programme : 936 000 €).

EAU

2 815 742 €

DONT FONCTIONNEMENT : 906 543 €
ET INVESTISSEMENT : 1 909 199 €.

Travaux programmés :

- Station de traitement : 1 369 592 € (total du programme : 6 millions d'euros).
- Renouvellement réseau : 300 000 €.
- Extension réseau : 30 000 €.
- Défense incendie : 15 000 €.

LOTISSEMENTS

35 310 211 €

DONT

- Les Ormeaux : 14 653 027 €.
- La Roncière : 9 561 567 €.
- La Baratière : 2 825 414 €.
- Le Parc : 2 425 601 €.

ATELIERS ARTISANAUX

48 423 €

DONT FONCTIONNEMENT : 48 423 €

Recettes provenant des locations.

CAMPING

89 255 €

DONT FONCTIONNEMENT : 89 255 €

Équilibre assuré par une subvention du budget général de 70 000 €.

Les ratios

Population prise en compte : 17 688 habitants.

RATIOS	DÉFINITIONS	CA VITRÉ 2013	CA VITRÉ 2014	RÉF. COMMUNES + 10 000 2013
Dépenses réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant) <i>Mesure du service rendu</i>	Dépenses de fonctionnement par habitant : coût calculé par hab. pour faire fonctionner les services : entretien, action sociale, culturelle, sportive, éducation	1 116	1 086	1 204
Produit des impositions directes / population (en euros par habitant) <i>Poids de la fiscalité</i>	Produit ramené à l'habitant des taxes d'habitation, foncières et professionnelle (reversée par Vitré Communauté)	370 3 taxes	370 3 taxes	511
Recettes réelles de fonctionnement / population (en euros par habitant) <i>Taille financière</i>	Ensemble des recettes par habitant : taxes, entrées musées, cantines, école de musique...	1 493	1 421	1 337
Dépense d'équipement brut / population (en euros par habitant) <i>Effort et niveau d'équipement</i>	Montant par habitant de l'investissement prévu pour une année : voirie, bâtiments, parkings, espaces verts	503	547	387
Encours de la dette / population (en euros par habitant) <i>Hors dette récupérable</i> <i>Niveau d'endettement</i>	Montant de la dette en capital par habitant au 1 ^{er} janvier de l'année	816	895	1 048
Dotation globale de fonctionnement / habitant (en euros par habitant)	Montant par habitant de la somme versée par l'État pour assurer le fonctionnement de la commune	134	122	249
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (en %) <i>Poids du personnel</i>	Part des dépenses de personnel dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Ville	47,07 %	48,16 %	56,00 %
Produit des impositions directes / potentiel fiscal (en %) Produit des 3 taxes / potentiel fiscal 3 taxes <i>Pression fiscale</i>	Rapport entre le produit des impôts reçu et celui que l'on percevrait si on appliquait les taux moyens nationaux	66,91 %	66,18 %	nc
Dépenses réelles de fonctionnement + amortissement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement (en %) <i>Mesure de l'épargne nette</i>	Part des recettes de fonctionnement affectée à la couverture des dépenses de fonctionnement et au remboursement de l'emprunt	81,95 %	90,90 %	98,10 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (en %) <i>Taux d'investissement</i>	Part représentative des dépenses d'investissement par rapport aux recettes	33,67 %	38,49 %	28,94 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (en %) Hors dette récupérable <i>Poids de la dette</i>	Part représentative du capital d'emprunt restant dû au 1 ^{er} janvier par rapport aux recettes de fonctionnement	55,59 %	62,98 %	78,38 %